

# Baccalauréat

1

**Epreuves de langues vivantes**

**Modifications apportées à  
partir de la session 2014**

# Structure des épreuves de langues vivantes

## Série L

LV1, LV2 **et LVA**

2

Épreuve de  
langue vivante  
/20

Partie écrite  
de l'épreuve  
(LV et **LVA intégrée**)

Première sous-partie :  
compréhension de l'écrit (10 pts)

Seconde sous-partie :  
Expression écrite (10 pts)

Evaluation ponctuelle terminale

Partie orale  
de l'épreuve  
(LV ou **LVA par substitution**)

Expression orale (20 pts)

Evaluation ponctuelle terminale



Littérature étrangère en  
Langue étrangère (20 pts)

# Typologie des épreuves


3

Epreuve	Forme	Evaluateur	Organisateur
Compréhension de l'écrit, expression écrite : toutes séries	ponctuelle terminale	<b>Correcteur</b>	Académie
Compréhension de l'oral : séries ES, S, technologiques	en cours d'année	<b>« le professeur »</b>	Etablissement
Expression orale : séries ES, S, technologiques	en cours d'année	<b>« l'enseignant de la classe concernée, sauf situation particulière »</b>	Etablissement
Expression orale : série L	ponctuelle terminale	<b>Examineur</b>	Académie
Expression orale LV3 ou facultatif	ponctuelle terminale	<b>Examineur</b>	Académie

# Notions culturelles des programmes au lycée (rappel)

4

Classe	Niveau cible	Entrée culturelle	Notions
Cycle terminal	B1-C1	« Gestes fondateurs et mondes en mouvement »	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>mythes et héros</b></li><li>▪ <b>espaces et échanges</b></li><li>▪ <b>lieux et formes du pouvoir</b></li><li>▪ <b>l'idée de progrès.</b></li></ul>



Séries ES, S, technologiques : « Le candidat tire au sort une des quatre notions étudiées dans l'année. »

# Compréhension de l'oral : séries ES, S, technologiques en LV1 et LV2

5

## MODALITES

### **1 seul support**

audio ou vidéo (1 min 30)  
lié aux notions du programme

3 écoutes espacées d'une minute

rendre compte en français par écrit  
de sa compréhension : 10 min

Grille d'évaluation fournie (B.O.),  
**barème modifié en LV2**

Sous-partie notée sur 20 points

- Épreuve **collective** modulable par classe, série, niveau de langue...
- Durée totale : **16 min 30**
- Deux évaluations à prévoir par candidat : **LV1 et LV2**
- Période : **à partir du mois de février, la période de passation est fixée au niveau académique.**
- **Recours possible, en cas de difficulté, à une réserve académique de sujets.**

# Expression orale : ES, S, STI2D, STD2A, STMG, STL, ST2S - LV1 / LV2

6

## MODALITES

10 min de préparation  
10 min d'épreuve

Le candidat tire au sort l'une des notions étudiées dans l'année

Présentation de la notion : 5 min  
Entretien avec le professeur : 5 min

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

Sous-partie notée sur 20 points

- Période : **à partir du mois de février.**
- Deux évaluations à organiser par candidat : **LV1 et LV2.**
- Interrogateur : **le professeur de la classe concernée, sauf situation particulière; une organisation différente peut toutefois être mise en place.**

## Cas des candidats scolaires absents aux épreuves en cours d'année (ECA)

7

- « L'établissement n'est pas tenu de proposer plus de deux dates de passage à un candidat. En cas d'**absences répétées non justifiées**, la note obtenue sera de **0**. »
- « Pour les candidats scolaires qui n'ont pu subir l'évaluation des compétences orales, partiellement ou intégralement, pour des **raisons justifiées liées à un événement indépendant de leur volonté**, le calcul des notes finales s'effectue uniquement à partir des **résultats de la partie écrite des épreuves**. »

# Epreuve orale de LV3 (spécialité en série L)

## Epreuve facultative pour les séries générales et technologiques (**hors STMG**, TMD, STAV et hôtellerie)



### MODALITES

Préparation : 10 min  
Epreuve : 20 min

Le candidat présente les notions  
et les documents étudiés dans l'année

Choix d'une notion par l'examineur

Présentation de la notion : 10 min  
Entretien avec l'examineur : 10 min

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

Epreuve notée sur 20 points

- Durée totale, préparation comprise :  
**30 minutes.**



# Temps de préparation et d'épreuve : Série L

9

LV	10 min	20 min	
LVA	10 min	<b>20 min</b>	
LV + LELE	10 min	20 min	+ 10 min
LVA + LELE	10 min	<b>20 min</b>	+ 10 min

Temps de  
préparation

Temps d'épreuve

Pas de temps de préparation spécifique pour la  
partie « Littérature étrangère en langue  
étrangère »

# Expression orale obligatoire : série L

## LV1 et LV2

10

### MODALITES

10 min de préparation  
20 min d'épreuve

**Le candidat présente les documents  
qui ont illustré les quatre notions  
étudiées dans l'année**

L'examineur choisit une notion

Présentation de la notion : 10 min  
Entretien avec l'examineur : 10 min

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

Sous-partie notée sur 20 points

- Epreuve individuelle ponctuelle terminale (organisée par la **DEC**).
- Durée totale, préparation comprise : 30 minutes.

# Langue vivante approfondie (LVA) :

## Série L – Spécialité, partie orale

11

### MODALITES

Préparation : 10 min  
Epreuve : **20 min**

Proposition par le candidat  
de deux dossiers, chacun sur  
une notion étudiée dans l'année

Choix d'un dossier  
par l'examineur

Présentation de la notion : 10 min  
Entretien avec l'examineur : **10 min**

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

- **L'épreuve orale de LVA se substitue à l'épreuve obligatoire de LV1 ou de LV2.**
- **Durée totale, préparation comprise : 30 minutes.**

### COMPOSITION DU DOSSIER

Deux documents étudiés dans l'année,  
plus un troisième document au choix  
du candidat (complément, illustration).

# Littérature étrangère en langue étrangère

## Série L

12

### MODALITES

#### **Pas de temps de préparation**

Epreuve : 10 min

Proposition par le candidat de deux dossiers, chacun sur une thématique étudiée dans l'année

Choix d'un dossier par l'examineur

Présentation de la thématique : 5 min  
Entretien avec l'examineur : 5 min

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

- Epreuve passée **obligatoirement dans la langue suivie en cours** pendant l'année de terminale.
- **Epreuve accolée à l'épreuve de LV ou de LVA.**

### COMPOSITION DU DOSSIER

**Deux** extraits d'œuvre(s) (roman, théâtre, poésie), plus tout document au choix du candidat portant sur la réception des œuvres.

# Textes de référence

13

- Epreuves de langues vivantes applicables aux baccalauréats général et technologique (hors séries L, TMD, STAV et hôtellerie) :  
**B.O. n°4 du 27 janvier 2014**
- Epreuves de langues applicables à la série L à compter de la session 2014 :  
**B.O. n°43 du 21 novembre 2013**
- FAQ Epreuves de langues vivantes – février 2014  
**éduscol**